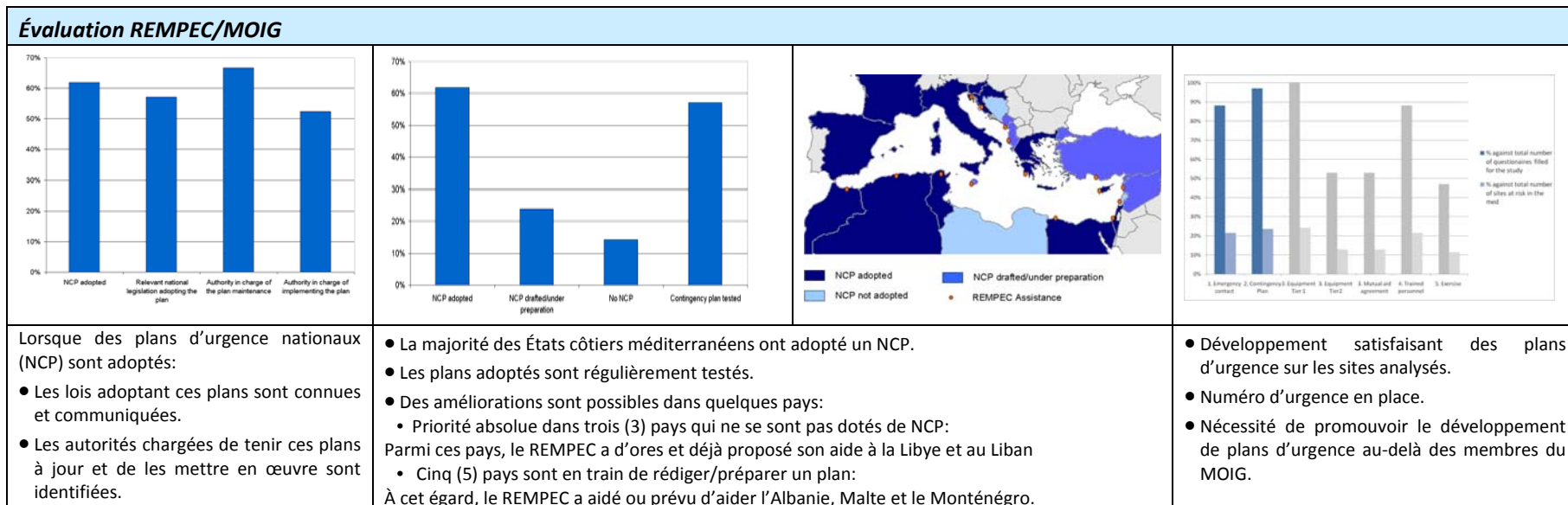


V.1. Planification d'urgence



Débat de groupe	Consultation nationale
<ul style="list-style-type: none"> La plupart des pays ont adopté un plan mais son actualisation est problématique. Les pays expriment le besoin de plans plus détaillés. Les plans d'urgence nationaux font l'objet de discussions avec l'industrie. Les plans locaux sont approuvés au niveau local. Gouvernements et industrie doivent renforcer leur coopération. L'industrie doit être au fait de la législation nationale. Le rôle de l'AESM pour les pays non membres de l'UE est peu clair, mal compris. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans la plupart des cas où des plans nationaux existent, les plans de l'industrie y sont intégrés. Les plans de l'industrie doivent impérativement être approuvés. Il conviendrait de mieux définir et d'améliorer le processus de mise à jour des plans. La mise en œuvre opérationnelle des plans souffre de l'absence d'une base légale suffisante et/ou inversement. Nécessité de renforcer l'implication des parties prenantes (par ex. douanes, immigration, etc.). Manque de communication entre le ministère en charge des activités de l'industrie et l'autorité nationale compétente.